



CENTRALE DEMOCRATIQUE MARTINICAISE DES TRAVAILLEURS

Maison des Syndicats
Jardins Desclieux

B.P. 21 - 97201 - Fort de
France

Fort de France, le 11 novembre 2008

à

Monsieur Jean-Luc KOZAR
Directeur de la Poste de la Martinique
132 Bld Pasteur
97200 FORT DE FRANCE

N/Réf SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA CDMT.

Objet : ***Préavis de grève reconductible.***

Monsieur,

Le service des personnels 17/24 de la Poste (Centre de Tri de Fort-de-France – Dillon) a observé un débrayage le mardi 10 décembre vers 20h suite à de nombreuses demandes s'agissant :

- 1- ***De leur sécurité sur le site dès la tombée de la nuit. En effet, le site reste libre d'accès et le personnel peut se faire agresser à tout moment. A ce jour, aucune disposition n'a été prise par la direction afin de mettre en place un service de sécurité et ce malgré une agression d'un personnel par une personne extérieure au service courant 2008.***
- 2- ***Des conditions de travail. Depuis le tremblement de terre, le personnel du centre de tri travaille dans des conditions extrêmes et il demande la reconduction des dispositions qu'il avait toujours connues auparavant, les 24 et 31 décembre lorsqu'il était sur le site de Fort de France – Messagerie.***
- 3- ***De moyens de remplacement. Le personnel réclame des moyens de remplacement afin de bénéficier de leur droit à partir en congé.***

Ce courrier fait office de préavis qui prend effet à compter du vendredi 19 décembre 2008.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

P/ Le Secrétaire Général de la CDMT,
Le Secrétaire Général

R. LANOIX

CENTRALE
DES TRAVAILLEURS
MARTINICAISE

***Copie au Préfet de la Région Martinique.
Copie à la Direction Générale de la Poste.***